



Lettre d'information aux parents d'élèves de 5ème
La section européenne anglais
Recrutement année scolaire 2013 / 2014

Depuis plusieurs années, le collège Cervantès propose aux élèves de 5ème LV1 Anglais, d'intégrer la section européenne anglais en 4ème.

Les modalités de cette section sont les suivantes :

- OBJECTIFS** : Faire de l'anglais différemment en privilégiant l'ORAL et la connaissance des civilisations anglo-saxonnes. Ce n'est pas la continuité des 3h classiques que votre enfant aura en 4ème. L'objectif n'est pas grammatical.
- HORAIRES** : Les élèves sont répartis sur 2 classes et regroupés 2 heures par semaine pour l'anglais européen. Ainsi, l'emploi du temps d'un élève de la section européenne est l'emploi du temps classique d'un élève de 4ème auquel s'ajoutent 2 heures complémentaires d'anglais.
- PUBLIC** : Tous les élèves de 5ème (bilangues ou non, non latinistes) peuvent être candidats à la section européenne Anglais en 4ème s'ils sont motivés par l'anglais. Ils peuvent également faire euro et grec en 3^{ème}.
- PROGRAMME** : Travail sur Londres, les pays anglophones, les fêtes traditionnelles, la vie quotidienne en 4^{ème}. Travail sur la culture américaine et l'histoire des Etats-Unis en 3^{ème}.
- MODE DE TRAVAIL** : Exposés, films, échanges via internet, travaux multimédia. Etc... Mise en avant du travail effectué sur le site du collège et sur l'ENT.
- CONTINUITÉ** : Engagement pour deux ans, (4ème + 3ème), avec la possibilité de poursuivre au Lycée Dumézil dans le but d'obtenir une mention européenne sur le diplôme du baccalauréat et développer de solides connaissances en langue anglaise.

Le recrutement pour cette option se fait en plusieurs étapes :

- 1^{ère} étape : Si à la suite de la présentation faite en classe, votre enfant est intéressé, cochez 'oui' pour l'inscription en section européenne sur le coupon « Choix de langues vivantes pour l'entrée en 4ème à la rentrée 2013 » à remettre au professeur principal au plus tard pour le
- 2^{ème} étape : Les candidatures seront examinées lors du conseil de classe du troisième trimestre selon 2 critères : - la moyenne d'anglais des deux premiers trimestres,
- l'avis du professeur d'anglais concernant la participation orale en classe.
- 3^{ème} étape : Les élèves ayant eu un avis favorable seront convoqués début juin à un entretien oral de 10 min (prise de parole en continu en anglais ainsi qu'un court entretien de motivation en français.)
- 4^{ème} étape : Une commission d'affectation définira la liste des élèves sélectionnés pour intégrer la section européenne anglais, à l'issue de l'entretien oral. Un courrier sera joint au bulletin du 3ème trimestre pour vous faire part de la décision finale.

Une présentation de la section européenne a été faite auprès de vos enfants en classe.
Vous pouvez contacter les professeurs d'anglais pour d'éventuelles questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Madame la Principale et les professeurs d'anglais
Mmes Cruchon, Drecq, Dumont et M. Claise et Jouas.